

**COMITE D'ACCOMPAGNEMENT DE LA FLORIDIENNE CHIMIE S.A.
ET HOGANAS BELGIUM
REUNION DU 10 OCTOBRE 2012**

Présents:

Pour le groupe des riverains:

COUPE Serge
DELEHOZEE Philippe, membre du CVz'A
RENARD Marc, membre du CVz'A
VERHAEGHE Bernard, membre du CVz'A

Pour le groupe des entreprises:

GUMUSBOGA Ismet, Chef SIPP - FLORIDIENNE CHIMIE S.A.
LONNOY Viviane, QSE Manager - HOGANAS BELGIUM
NARDO Ugo, Directeur usine - FLORIDIENNE CHIMIE S.A.
RASNEUR Vincent, Directeur Général, HOGANAS BELGIUM
VANDENPOORTE Vanessa, Ingénieur procédés en environnement - FLORIDIENNE
CHIMIE S.A.

Pour le groupe autorité et administrations:

DESMET Véronique, Service environnement - Ville d'ATH
ERGOT Frédéric, attaché, D.C.R.C. – S.P.F. E.T.C.S
GLAUDE Muriel, Chef de Division – HAINAUT DEVELOPPEMENT
PRIMOSIG Géry, Attaché - D.P.A. – S.P.W.
VIGNOBLE Raymond, Echevin de l'Environnement, Ville d'ATH

Invitée:

DEWOLF Marie-Christine, Project Manager Environment and Health Risk Assessment
– Hainaut Vigilance Sanitaire

Excusés:

TRENTESEAUX Danielle, membre du CVz'A
VANCASTER Nathalie
VLAJCIC Simon, Directeur Général, FLORIDIENNE CHIMIE S.A.

1. Agenda des réunions de l'année 2013

En 2013, les réunions se tiendront les mercredis 15 mai et 9 octobre à 18h.

2. Biomonitoring de populations infantiles exposées à différents niveaux de pollution en province de Hainaut (2007-2009)

Madame DEWOLF présente le biomonitoring réalisé sur des enfants d'écoles primaires en Hainaut entre 2007 et 2009. Elle présente le contexte, les objectifs du projet, la méthodologie, les résultats et les conclusions (voir présentation en annexe).

Quatre communes ont été choisies: FARCIENNES en raison de la présence d'un incinérateur, TOURNAI en raison de la présence de cimenteries, ATH, pour les deux entreprises ici présentes et FRAMERIES en raison de son passé industriel.

On a travaillé essentiellement avec les enfants de 2^e et 5^e primaires. On a aussi choisi de travailler avec un auto-questionnaire plutôt qu'avec une interview car les gens répondent plus facilement et sincèrement quand ils ne sont pas face à un interlocuteur. On voulait avoir un maximum de renseignements sur les différentes expositions potentielles auxquelles étaient soumis les enfants car il n'y a pas que les industries qui peuvent avoir une influence.

Pour FRAMERIES, on se demande s'il ne pourrait pas y avoir l'influence d'une pollution hors frontière.

Monsieur VERHAEGHE constate que cet exposé concerne les enfants de la province de Hainaut. Le biomonitoring réalisé en 2009 aurait été plus intéressant. Il pense que les biomonitorings sont de grands détours pour ne pas rencontrer le problème de la pollution des sols. Une étude de la pollution des sols avait été commencée avec Monsieur BOUVIEZ mais elle a été arrêtée et on a demandé un biomonitoring.

Il demande que le décret sol soit à l'ordre du jour de la prochaine réunion afin de voir notamment ce que cela implique pour les riverains vivant au voisinage d'usines et qui voudraient vendre leur terrain potentiellement pollué.

En ce qui concerne le biomonitoring réalisé en 2009 et auquel il a participé, il y avait de grosses différences entre les résultats qui le concernaient et ceux d'un de ses voisins. Ce qui est frustrant, c'est qu'on parle beaucoup en statistique. S'il a bien compris, pour ATH, il y a une zone où l'exposition est plus importante, combien d'enfants participant au biomonitoring étaient de cette zone?

Madame DEWOLF précise qu'on est obligé de travailler avec des méthodes statistiques et on ne peut présenter que des résultats qui sont statistiquement représentatifs. C'est exact que Monsieur BOUVIEZ a travaillé sur les sols et les résultats sont repris dans ce qui vient d'être présenté. Elle pense qu'il est important qu'il y ait une prise de conscience du risque environnemental.

Les valeurs de références qui sont données sont des valeurs pour la population générale, pas particulièrement pour les enfants.

D'autres constats ont pu être faits. Quand on regarde le dosage des métaux lourds chez les enfants, on constate que certains enfants accumulent plus de métaux lourds différents que d'autres sans qu'on en ait trouvé la cause.

Monsieur DELEHOUZEE voudrait plus d'informations sur la communication des résultats car son fils a participé au biomonitoring mais il n'a jamais eu les résultats.

Madame DEWOLF précise que les résultats globaux ont été présentés à MONS aux représentants de l'Administration communale, aux services de Protection de la santé à l'école, aux écoles et aux médecins. A l'époque, il n'avait pas été prévu de communiquer les résultats individuellement. Les données ont d'ailleurs été collectées et conservées anonymement. Actuellement, dans la plupart des études de biomonitoring, les résultats sont conservés de manière anonyme mais un courrier de communication aux participants est prévu.

En ce qui concerne la pollution des sols, le nombre d'échantillons sur ATH était significatif et on a pris des zones où le sol n'était pas retourné régulièrement. A l'époque, on a pris le décret Stations service comme référence car le décret sol n'était pas encore sorti.

Monsieur RENARD pense qu'il n'est pas facile pour le commun des mortels de s'y retrouver dans tout ce qui vient d'être présenté.

Monsieur RASNEUR précise que le biomonitoring, c'est l'intégration de tous les facteurs. Ce qu'on veut comprendre c'est l'effet de tous ces facteurs sur les gens. C'est le cumul des différentes sources qui donne le biomonitoring.

Monsieur VERHAEGE insiste sur le fait que le biomonitoring de 2009 était plus parlant que celui qui concernait les enfants.

C'est l'Institut Scientifique de Santé publique qui avait réalisé ce biomonitoring.

Monsieur COUPE revient sur l'analyse des sols qui a été arrêtée. Il pense qu'il faudrait la reprendre.

3. Point sur le bruit

Monsieur VERHAEGE signale que jusqu'au 15 août, il n'a rien à dire mais à partir du 15 août, le bruit est plus fort et à certains moments, même très fort et puis cela s'arrête brusquement. La première semaine de septembre, il a téléphoné à FLORIDIENNE CHIMIE car le bruit était très fort. Monsieur GUMUSBOGA est venu chez lui et a pu constater qu'il y avait du bruit.

Monsieur GUMUSBOGA précise qu'il essaye d'identifier la source de ce bruit. Il n'a pas fait de mesure mais il est quasi sûr que les normes n'étaient pas dépassées même si le bruit était assez important chez Monsieur VERHAEGE.

La situation de sa maison fait qu'il y a comme une accumulation des bruits dans un couloir.

En ce qui concerne l'étude qui avait été annoncée, Monsieur NARDO signale qu'ils ont reçu l'offre de prix. C'est un coût important et pour l'instant, la situation économique n'est pas bonne. L'étude de bruit n'est plus la priorité pour le moment. On a quand même fait quelques investissements, toutes les cheminées sont équipées de silencieux.

Pour ce qui est du problème signalé par Monsieur VERHAEGE, on a entendu sa plainte et on essaye de trouver une solution.

Monsieur DELEHOZEE constate que c'est un pas en arrière par rapport à ce qui avait été dit lors de la réunion précédente.

Monsieur NARDO précise que l'idée de faire une étude n'est pas abandonnée mais pour l'instant, la situation économique ne permet pas de faire cet investissement. On va cependant faire certaines choses. A l'intérieur de l'usine, on sait qu'il y a des machines plus bruyantes, on sait qu'un caisson isolant c'est 9 000 € mais on va en mettre.

4. Dernières nouvelles des entreprises: projets, incidents,...

Pour HOGANAS, Monsieur RASNEUR rappelle qu'il avait été dit à la réunion précédente qu'ils avaient l'intention d'installer une nouvelle ligne de production pour laquelle il ne fallait qu'un permis de bâtir. On a obtenu ce permis, on va donc pouvoir commencer les travaux. Ce sera du côté de la ruelle Gros Pierre. Il y aura un autre bâtiment un peu plus bas à la demande de l'urbanisme.

Monsieur VERHAEGE demande quelles seront les incidences sur l'environnement.

Monsieur RASNEUR précise que le projet consiste à mélanger une poudre, déjà fabriquée maintenant sur le site, avec une pâte, cela ne nécessite pas des machines bruyantes.

Monsieur VERHAEGE constate que ce sont des émissions qui vont s'ajouter.

Monsieur RASNEUR signale que si la poudre est dans la pâte, elle ne peut en sortir et passer dans l'atmosphère. Quelques pâtes sont faites à base de solvants et d'autres, à base d'eau. Le mélange se fait quasi à froid, la plus haute température qu'on pourrait atteindre, c'est 70°.

Monsieur COUPE s'étonne alors de la nécessité d'une cheminée.

Monsieur RASNEUR précise que c'est pour l'évacuation des gaz du chauffage pour les bureaux. Il s'agit d'une nouvelle chaudière domestique au gaz naturel.

Monsieur PRIMOSIG confirme qu'il n'y a pas d'augmentation ni du risque, ni des incidences sur l'environnement et que c'est pour cela qu'il suffisait d'un permis d'urbanisme et d'une notification au registre des modifications de l'établissement.

A la question de Monsieur RENARD qui demande s'il y a des fiches de sécurité sur les solvants, Monsieur RASNEUR répond par l'affirmative.

Monsieur NARDO passe tous les matins par la ruelle Gros Pierre. Il demande si les travaux vont le gêner.

Monsieur RASNEUR signale que les travaux n'empiètent pas sur la route.

Pour FLORIDIENNE CHIMIE, Monsieur NARDO a préparé une présentation avec ce qui a été fait depuis la dernière réunion et les projets (en annexe).

Le deuxième ballon obturateur a été installé sur l'autre rejet. En cas d'alerte de pollution, le ballon se gonfle en moins d'une minute.

En ce qui concerne les panneaux photovoltaïques, une partie était déjà installée début septembre. En septembre, on a produit 17 000 kWh d'électricité qui ont permis de couvrir une petite partie des besoins énergétiques de l'entreprise.

Pour l'audit énergétique, on regarde le profil des consommations de la société. Pour la pertinence économique des pistes d'amélioration il faut un pay back inférieur à 2 ans ou compris entre 2-5 ans. On peut toutefois choisir des investissements avec pay back supérieur à 5 ans si c'est un investissement stratégique pour l'entreprise.

Il y a une obligation de résultats. Sur les 8 filières renouvelables parmi lesquelles il va falloir faire 3 études de faisabilité, les pompes à chaleur, c'est déjà quelque chose qu'on utilise et qui permet d'éviter de pomper de l'eau dans la Dendre.

On va procéder au confinement de la section cadmium. On va faire un mur et isoler complètement. Les travailleurs vont avoir un équipement spécifique à disposition. Il s'agit d'un masque complet avec adjonction d'air pour être protégé et en même temps rafraîchi.

Cela permettra de garder les portes fermées l'été, même quand il fait très chaud. Les travailleurs, avant de sortir, passeront par une douche à air. Tout va être cloisonné et mis sous dépression avec une unité d'aspiration d'air. L'air sera filtré avec une double filtration.

Monsieur VERHAEGE demande si on prévoit un incitant pour encourager le personnel à venir à vélo.

Monsieur NARDO signale qu'un parking à vélos a été installé.

5. Divers

Monsieur RENARD voudrait signaler que 2 à 3 fois par an, il y a dans son jardin une odeur de plastifiant lourd et chaud qui est très désagréable. C'est une odeur de chimie organique. La prochaine fois que cela se produit, il téléphonera pour le signaler car il voudrait comprendre.

Monsieur NARDO précise qu'il y a un vieil atelier qui traite des flux usés. Il y a parfois des odeurs dans les flux. On pense qu'un client pourrait mettre d'autres choses dans les flux. On va changer d'atelier et le nouveau sera équipé d'un traitement de fumées.

Pour l'instant, il est possible qu'on perçoive des odeurs d'œufs pourris car on est en train de vidanger un décanteur.